



Capenergies est un Pôle de compétitivité labellisé par l'Etat, dont la mission principale est d'accompagner des projets innovants visant à développer des solutions énergétiques à faible émission de carbone et à accélérer la transition énergétique sur les territoires. Il promeut le secteur des énergies bas carbone et accompagne ses membres et financeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse, en Guadeloupe et dans la principauté de Monaco

Contact : Capenergies

Domaine du Petit Arbois,
Avenue Louis Philibert
Bâtiment Henri Poincaré
13547 - Aix-en-Provence
Cedex 4 - CS30658
T +33 6 08 69 32 81
Site Internet :
www.capenergies.fr

Le point de vue de CAPENERGIES

EN BREF.

Capenergies, pôle de compétitivité dédié aux solutions énergétiques bas carbone, salue la démarche de concertation engagée par RTE autour du Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR), qui constitue un outil structurant de la planification énergétique nationale. En apportant de la visibilité sur l'évolution des infrastructures électriques à l'horizon de quinze ans, le SDDR joue un rôle central dans l'accompagnement de la transition énergétique, de l'électrification des usages et de la transformation industrielle des territoires.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces enjeux prennent une dimension particulière, à la croisée de plusieurs dynamiques : projets industriels majeurs de décarbonation, potentiel de développement des énergies renouvelables, essor des filières hydrogène décarbonée et carburants de synthèse, électrification des mobilités et des procédés, dans un territoire fortement exposé aux conséquences du changement climatique qui consomme plus d'électricité qu'il n'en produit. Dans ce contexte, l'adaptation du réseau de transport d'électricité constitue un facteur déterminant de la réussite des trajectoires énergétiques et industrielles régionales.

Capenergies souhaite, à travers cette contribution, mettre en lumière plusieurs points d'attention : l'importance stratégique de l'anticipation des besoins de raccordement des projets industriels, notamment dans les zones industrialo-portuaires ; la valorisation des filières industrielles régionales contribuant à la modernisation du réseau ; et l'articulation entre planification énergétique et aménagement du territoire.

Le Pôle se positionne comme un acteur contributif de la concertation, au service d'un développement du réseau cohérent avec les besoins économiques, environnementaux et territoriaux.



Positionnement général de Capenergies

Capenergies, pôle de compétitivité dédié aux solutions énergétiques bas carbone, salue l'engagement de RTE dans l'élaboration et la mise en débat public du Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR). Ce document constitue un outil structurant de la planification énergétique nationale, en apportant de la visibilité sur l'évolution des infrastructures électriques à l'horizon des quinze prochaines années.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les enjeux associés au développement du réseau sont particulièrement marqués, en raison de la combinaison de plusieurs dynamiques : projets industriels de décarbonation, montée en puissance des énergies renouvelables, développement de l'hydrogène décarboné, électrification des usages et exposition aux effets du changement climatique.

Dans ce contexte, Capenergies souhaite apporter une contribution centrée sur l'adéquation entre les orientations du SDDR et les besoins des acteurs économiques, industriels et territoriaux de la région.

Intégration des énergies bas carbone et évolution du pilotage du système électrique

La transformation du mix électrique, marquée par le développement rapide des productions renouvelables, entraîne une évolution profonde du fonctionnement du système électrique. La multiplication de sources de production décentralisées et intermittentes implique une adaptation des capacités de transport, mais aussi des modalités de pilotage et de gestion des flux.

Les entreprises membres de Capenergies sont engagées dans le développement de solutions de stockage, de flexibilités, de pilotage numérique et d'optimisation des usages, qui contribuent à la robustesse du système. Leur déploiement nécessite un réseau capable d'intégrer des flux plus variables et bidirectionnels.

Capenergies souligne également l'importance, dans l'équilibre global du système, de disposer de moyens pilotables assurant la stabilité de fréquence, la gestion des pointes et la sécurisation de l'intégration des énergies renouvelables. Le SDDR constitue à ce titre un levier essentiel pour organiser la complémentarité entre production, transport, stockage et usages.

Anticipation des besoins de raccordement des projets industriels

L'accès à une électricité décarbonée, disponible en quantité suffisante et dans des délais maîtrisés, constitue aujourd'hui un facteur déterminant de localisation des projets industriels. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs filières sont directement concernées : hydrogène, carburants de synthèse, industrie lourde, data centers, production de matériaux, nouvelles mobilités.

Capenergies observe que les délais et les conditions de raccordement peuvent constituer des facteurs de risque pour la décision d'investissement. L'anticipation des besoins de puissance dans les zones à fort potentiel industriel apparaît donc comme un enjeu central.

Dans ce cadre, l'approche portée par le SDDR visant à développer les capacités d'accueil du réseau dans certaines zones stratégiques constitue un levier important pour sécuriser les projets. La coordination entre RTE, les collectivités territoriales et les porteurs de projets est également un élément clé pour améliorer la visibilité des trajectoires de raccordement.

Contribution des filières industrielles régionales à la modernisation du réseau

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un tissu industriel et technologique particulièrement actif dans les domaines des énergies, des industries du futur, et des smart tech/digital, filières d'excellence classées comme Opérations d'Intérêt Régional (OIR). De nombreuses entreprises membres de Capenergies interviennent sur ces segments, qu'il s'agisse de conception, de fabrication, d'intégration ou de services appliqués aux systèmes énergétiques.

La visibilité apportée par le SDDR sur les volumes d'investissement, les calendriers et les besoins technologiques constitue un facteur structurant pour ces filières. Elle leur permet d'anticiper les évolutions de capacité, d'engager des investissements productifs et de sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement.

Cette dynamique participe à la montée en compétence des filières, au développement de l'emploi qualifié et au renforcement de la souveraineté industrielle, tout en contribuant aux objectifs de décarbonation des infrastructures.

Articulation entre planification énergétique et aménagement du territoire

La cohérence entre les trajectoires de développement du réseau, les stratégies industrielles et les politiques d'aménagement du territoire constitue un enjeu majeur pour la réussite du SDDR. Les projets énergétiques et industriels s'inscrivent dans des écosystèmes territoriaux complexes, où interagissent contraintes foncières, environnementales, sociales et économiques.

Capenergies souligne l'importance d'une coordination renforcée entre l'ensemble des parties prenantes – gestionnaires de réseau, collectivités, aménageurs, acteurs économiques – afin d'optimiser la planification des infrastructures et de sécuriser l'acceptabilité des projets.

À ce titre, la question des choix techniques (dont l'enfouissement des lignes) doit être appréciée au regard de leur pertinence territoriale et de leur soutenabilité économique, afin de préserver la capacité d'investissement dans les projets prioritaires.

Enjeux spécifiques des zones industrialo-portuaires

Les zones industrialo-portuaires constituent des pôles stratégiques pour la décarbonation de l'industrie et la réindustrialisation. En région Sud, la zone de Fos – Étang de Berre accueille de nombreux projets structurants dans les domaines de l'électrification des procédés, de l'hydrogène décarboné, de la chimie bas carbone et de la valorisation énergétique.

Capenergies est partie prenante du programme SYRIUS, qui est un programme d'études financé par l'ADEME dans le cadre de la stratégie d'accélération de la décarbonation de l'industrie. Il vise à définir des trajectoires pour décarboner la zone industrielle et portuaire de Marseille-Fos, autour de l'étang de Berre et jusqu'au bassin minier de Gardanne, en mettant en évidence les leviers de décarbonation à activer (modification des processus, décarbonation du mix énergétique, hydrogène, utilisation ou séquestration du CO₂, optimisation de la logistique).

L'électrification des procédés industriels des sites existants permettrait une baisse d'au moins 20% des émissions directes, soit entre 3 et 4 Mt de CO₂ par an à horizon 2050.

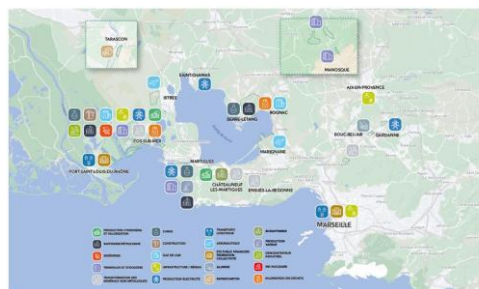


Figure 1 : périmètre d'action de Syrius

Le raccordement de ces sites à des capacités électriques adaptées conditionne directement la faisabilité et le calendrier de ces projets. Capenergies souligne l'importance d'une anticipation fine des besoins, ainsi que de la maîtrise des délais de raccordement, qui constituent un paramètre critique pour l'équilibre économique des investissements.

CONCLUSION

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau constitue un levier structurant pour accompagner durablement la transition énergétique, l'électrification des usages et la transformation industrielle des territoires. Capenergies salue l'ambition portée par RTE à travers ce cadre de planification, qui apporte une visibilité essentielle aux acteurs économiques et territoriaux sur l'évolution des infrastructures électriques à moyen terme.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'adaptation du réseau conditionne directement la réussite des projets industriels de décarbonation, le déploiement des énergies bas carbone, l'essor de l'hydrogène et la sécurisation de l'approvisionnement électrique dans un contexte de forte exposition aux effets du changement climatique. L'anticipation des besoins de raccordement, en particulier dans les zones industrialo-portuaires stratégiques comme Fos – Étang de Berre, apparaît comme un facteur déterminant de la faisabilité et du calendrier des investissements.

La visibilité offerte par le SDDR constitue également une opportunité majeure pour les filières industrielles régionales impliquées dans la modernisation des réseaux, en matière d'innovation, d'emploi et de souveraineté technologique et énergétique. Capenergies souligne enfin l'importance d'une articulation étroite entre planification énergétique, stratégies industrielles et aménagement du territoire, condition essentielle de la cohérence, de l'acceptabilité et de l'efficacité des trajectoires proposées. Le Pôle se tient pleinement mobilisé pour contribuer à cette dynamique collective.

